



CPAS
CHARLEROI



CPAS
CHARLEROI
SERVICE
SOCIAL

AIDE AUX JEUNES
DE 0 À 18 ANS
ET À LEUR FAMILLE

Editeur responsable : Olivier Jusniaux - Directeur général du CPAS de Charleroi - Bd. Joseph II, 13 - 6000 Charleroi

Adresse

Rue Jules Destrée 25
6001 Marcinelle

T 071/32 23 33

F 071/ 53 26 86

GSM 0493/16 61 30

servicejeunesse@cpascharleroi.be

SERVICE
JEUNESSE

Public visé

1. Vous êtes un jeune de moins de 18 ans ou vous avez au moins un enfant de moins de 18 ans;

- Vous résidez dans l'une des 15 communes de Charleroi;
- Vous êtes demandeur d'aide;
- Vous êtes connu par un des services du CPAS de Charleroi;

2. Vous êtes un professionnel de l'aide aux personnes, tous secteurs confondus.

Nos actions sont orientées sur 3 axes

La prévention

- Donner un avis sur toutes questions relatives à la jeunesse et orienter vers un service adéquat;
- Mettre en place des projets pour lutter contre la pauvreté infantile et la transmission des mécanismes de précarité;
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes et de leur famille en travaillant en transparence avec eux et dans une optique d'autonomisation.

L'accompagnement

- Veiller au bien-être et au développement des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie;
- Proposer un soutien aux parents au travers d'un travail psycho-socio-éducatif en famille à domicile ou à l'extérieur (développer et renforcer les compétences parentales);

- Accompagner les familles et les jeunes dans leurs difficultés quotidiennes de manière personnalisée (soutien administratif, scolaire, financier, médical,...);

- Prendre en charge les tutelles (mineurs orphelins) à la demande du Juge de Paix;

- Organiser des activités collectives (ateliers, groupes) et assurer une orientation en fonction des besoins des familles et des jeunes;

- Soutenir, informer et orienter les travailleurs sociaux sur des questions liées aux enfants et aux jeunes.

Le partenariat

- Assurer un travail de coopération avec les services internes et externes au CPAS de Charleroi;

- Mettre en place un travail de concertation avec le réseau;

- Collaborer avec différents partenaires pour faciliter l'accès des familles à certaines activités et services.

SERVICE JEUNESSE

Un responsable, deux assistantes sociales, deux éducateurs spécialisés (h/f), une agente administrative et une psychologue.

INFOS

Une permanence physique et téléphonique pour les nouvelles demandes est assurée le lundi et le jeudi de 13h à 16h ainsi que le mardi et le vendredi de 9h à 12h.

Pour toutes autres demandes, nous sommes joignables tous les jours de 9h à 16h sauf le jeudi matin.